



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

Monsieur Alain Antonioli, Le Fort à Culet 73, 1897 Le Bouveret, pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure, parcelle n° 681, folio 11, lieu-dit Au Fort à Culet, zone habitation faible densité, propriété de Madame Evelyne Antonioli et du requérant.

Coordonnées : 2'555'913 / 1'137'405

Auteur des plans : Entreprise JYCtechnic Sàrl, 1914 Isérables

Monsieur Ludovic Lebargy, Chemin de la Loue 61, 1663 Pringy, pour la démolition d'un bâtiment et la construction d'un bâtiment de 11 logements, parcelles n° 2308 et n° 1552, folio 23, lieu-dit Au Pre Derrey, zone habitation moyenne densité A, propriété de la Société Malanja Sàrl, Chemin de la Loue 61, 1663 Pringy.

Coordonnées : 2'556'548 / 1'134'884

Auteur des plans : PKarchitecte Sàrl, 1127 Clarmont

Société GR Estate SA, Les Vieilles Chenevières 25b, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'un immeuble de 8 appartements, parcelle n° 553, folio 9, lieu-dit Aux Vieilles Chenevières, zone habitation moyenne densité A, propriété de la requérante.

Coordonnées : 2'555'790 / 1'137'150

Auteur des plans : Next Architecture SA, 3963 Crans-Montana

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 11 novembre 2022

Administration communale